Titre professionnel d’Agent(e) de Sûreté et de sécurité privée

Mis à jour le 25 mars 2022

Conditions d'entrée et prérequis

–

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Demandeurs d’emploi inscrits à Pôle Emploi titulaire d’un titre de séjour de plus de 5 ans, visite d’aptitude médicale à faire, permis b souhaité, test de Français B1

Rythme

Temps plein

Durée en centre

715 heures

Durée en entreprise

105 heures

Validation

Certificats de compétences professionnelles (CCP) ou le titre professionnel complet

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Evaluation et suivi de l’acquisition des compétences durant le parcours de formation
Evaluations certificatives du titre pro A2SP du référentiel de certification
Certificat de SSIAP 1
Certificat de Sauveteur Secouriste du travail remis au candidat qui a participé activement aux 14h de formation

Objectifs professionnels

Valider des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou le titre professionnel complet.

Contenu

Période d’intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l’environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Module 1 – Acquérir le socle de base des aptitudes professionnelles en sécurité privée : Connaître la législation de la sécurité privée (flagrant délit, droit d’appréhender, légitime défense, non-assistance à personnes, respect de la vie privée et du droit de propriété), dispositifs de filtrage et de contrôle d’accès, moyens de communication, consignes et rondes de surveillance, systèmes d’alarme, principes de la gestion des conflits.

Module 2 – Assurer l’accueil, la surveillance et le bon usage d’un lieu en garantissant une relation de service de qualité : assistance et premiers gestes d’urgence, accueil du public, prévention des situations de conflit, techniques de communication, actions en réponse à une alarme intrusion, détection de comportements ou actes pouvant affecter l’intégrité des personnes et des biens, contrôle de personnes, de véhicules et/ou des marchandises .

Module 3 – Assurer la sécurité liée aux risques incendie ou d’origine accidentelle : assistance et premiers gestes d’urgence dans l’attente des secours spécialisés et facilitation des interventions, détection des dysfonctionnements matériels ou techniques et réaction de manière appropriée à la situation, prévention et réaction face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, mise en oeuvre des mesures de prévention ou des moyens de protection liés aux risques professionnels ou majeurs.

Modalités pédagogiques

- Des intervenants expérimentés, utilisant des méthodes actives et individualisées d’animation
- Des outils d’évaluation permettant de valider et de certifier les capacités acquises par l’apprenant

Profil des intervenants

–

Délais et modalités d’accès

Information Collective et Positionnement : Entretien individuel de positionnement
Epreuve écrite et orale : passation d’un test de positionnement et identification des besoins individuels

Titre professionnel d’Agent(e) de Sûreté et de sécurité privée

Entrée et sortie permanente

Non

Entretien oral de motivation : entretien en appui du dossier de candidature et du CV du candidat
Entretien de restitution : construction du plan individuel de formation

Financements possibles

Formation financée par Pôle emploi

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers CS 34218
  54042 NANCY Cedex
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00